

Beat Bürgenmeier : l'économie à toutes les sauces

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel / Bürgenmeier, Beat**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **30 (1993)**

Heft 1111

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1011365>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'économie à toutes les sauces

L'économie est aujourd'hui la discipline dominante dès lors qu'il s'agit de comprendre le fonctionnement de la société et d'en améliorer la gestion. Son vocabulaire — concurrence, profit, marché, rentabilité, efficience, compétitivité — s'impose largement au-delà du champ de la production et de l'échange des biens. Ses contraintes sont acceptées comme paroles d'évangile et ses règles semblent devoir s'imposer pour résoudre la plupart des problèmes collectifs: santé, environnement, transports et bien d'autres domaines encore se porteraient mieux s'ils se conformaient aux mécanismes du marché. Nouvelle panacée sociale ou impérialisme réducteur ? Beat Bürgenmeier, professeur d'économie à l'Université de Genève et auteur d'un récent ouvrage sur le sujet — «Plaidoyer pour une économie sociale», aux éditions Economica — a bien voulu répondre à nos questions.

Pourquoi aujourd'hui précisément ce renouveau de l'économie et cette omniprésence du raisonnement économique ?

On peut mentionner tout d'abord le développement récent et rapide des sciences sociales. L'économie est la plus ancienne et la mieux structurée d'entre elles; c'est pourquoi ses méthodes séduisent aussi bien le droit que la science politique ou la sociologie. Les travaux de Gary S. Becker, récent prix Nobel d'économie, qui explique tous les comportements humains à l'aide d'un modèle économique, illustrent bien cet impérialisme. Voilà pour l'offre.

Mais il y a aussi une demande accrue résultant des profondes inquiétudes qui traversent actuellement les sociétés. D'une part nous sentons bien que nous sommes à un point de rupture, que l'amélioration continue du niveau de vie met en jeu l'équilibre écologique et planétaire; mais d'autre part nous craignons d'abandonner un terrain connu, nous aimerions que se perpétuent les succès du passé, de manière linéaire. Et c'est là qu'intervient le discours économique, avec sa prétention de résoudre les problèmes nouveaux grâce à une logique qui a fait ses preuves.

Une prétention qui paraît abusive...

Tout à fait. Les modèles que propose la théorie économique sont parfaitement respectables. Mais les choses se gâtent dès lors qu'on quitte le modèle et tous ses présupposés pour proposer des solutions politiques concrètes. En se prêtant à ce jeu, les économistes offrent un

alibi scientifique à des propositions purement idéologiques. Ainsi le marché à l'état pur n'a jamais existé dans aucune société; il n'est qu'un élément parmi d'autres de la régulation sociale. Or on observe aujourd'hui une prétention clairement dogmatique à renforcer le marché au détriment des autres formes de régulation. Mais affirmer que le marché fonctionne mieux que d'autres régulations — comme par exemple le droit — c'est oublier qu'il connaît lui aussi des échecs, c'est oublier que les interventions publiques en matière économique et sociale sont toujours justifiées par des échecs du marché.

Mais on ne peut nier qu'il y a parfois aussi échec des interventions de l'Etat.

Bien entendu. Il y a aussi des échecs de la politique. L'Etat providence mérite réexamen; nous sommes confrontés à une crise de régulation sociale. La multiplication des tâches publiques a conduit à des contradictions — la main gauche de l'Etat ne sait pas toujours ce que fait sa main droite — elle a favorisé la déresponsabilisation des individus; les réglementations de plus en plus détaillées rendent opaques les rapports sociaux. Mais ce réexamen ne doit pas conduire à remettre en question le rôle de l'Etat comme symbole de valeurs collectives.

Sur la base de quels critères doit-on procéder à ce réexamen ?

Sur la base du principe de subsidiarité: ce que le marché peut faire à satisfac-

tion, l'Etat n'a pas à s'en occuper. Ce qui ne signifie pas, à l'inverse, que les privatisations et la déréglementation vont résoudre tous les problèmes liés aux échecs de la politique. Les néolibéraux veulent nous faire croire que le retrait de l'Etat constitue la panacée qui va donner un élan nouveau à la croissance économique. Alors qu'il s'agit en fait de passer d'un Etat tutélaire à un Etat partenaire, coordinateur, incitateur.

Cette opposition entre l'Etat et le marché, entre l'Etat improductif et le marché qui serait seul créateur de richesse...

... est totalement fictive. Il n'y a pas de marché sans Etat, sans règles. De plus le marché est incapable de satisfaire tous les besoins. Ce qui est consternant dans le débat actuel sur la déréglementation, c'est son caractère à la fois a-historique et illogique. Historiquement, il est tout de même bon de le rappeler, l'Etat n'est intervenu que pour compléter et corriger le marché. Voyez les chemins de fer: ils ont été étatisés à la suite de la faillite des compagnies privées et de l'incapacité des particuliers à financer cette infrastructure. Voyez des biens fondamentaux comme la santé et l'éducation: laissés au marché, ils ne sont plus accessibles équitablement à tous. De même des biens publics comme l'air, l'eau, parce qu'ils ne coûtent rien, sont gaspillés et pollués. Même la concurrence, condition indispensable de l'économie de marché, requiert l'intervention de l'Etat qui en garantit l'exercice contre les cartels et d'autres formes d'accords.

Les néolibéraux préconisent un retour en arrière...

... et en cela ils sont réactionnaires et illogiques: ils confondent causes et effets. Encore une fois si l'Etat édicte des prescriptions sur l'aménagement du territoire, s'il cherche à développer une politique des transports et de l'énergie par exemple, c'est parce que le libre jeu de l'offre et de la demande ne donne pas de résultats socialement satisfaisants. Et l'on vient maintenant nous dire que tout irait mieux en déréglementant. C'est d'un illogisme complet.

Il y a un paradoxe étonnant. Ceux-là mêmes qui poussent à la déréglementation et préconisent des interventions étatiques plus souples, plus conformes aux mécanismes du marché sont les premiers à rejeter des solutions de ce genre

lorsqu'elles sont proposées. Voir par exemple l'écobonus, la taxe sur le CO₂ ou d'autres produits nocifs.

Il n'y a rien là d'étonnant. Les milieux économiques préfèrent de loin la logique du commandement car grâce au rapport des forces qui leur est souvent favorable, ils réussissent à atténuer voire à détourner les ordres qui leur sont adressés. Cela est particulièrement clair en matière de protection de l'environnement. L'introduction de taxes incitatives leur coûterait cher, sans possibilité d'esquive, d'où leur opposition à ces propositions qu'ils jugent prématurées ou insuffisamment souples. L'essentiel pour les entreprises, c'est de gagner du temps pour rentabiliser au mieux leurs investissements effectués préalablement sans conscience écologique.

■

«Les interventions publiques en matière économique et sociale sont toujours justifiées par des échecs du marché.»

■

Revenons à la critique de l'Etat tutélaire et à ses dysfonctionnements. Elle conduit pourtant bien à privilégier les mécanismes du marché ?

Mais aujourd'hui il y a large consensus sur la supériorité de l'économie de marché comme mode de régulation des échanges. Le problème n'est pas là. Il s'agit de mettre le marché à sa juste place et de ne pas le laisser déborder dans le domaine social, culturel, des loisirs. En fait l'appel indifférencié au marché, à la déréglementation généralisée revient à vouloir attribuer toute la régulation sociale aux entreprises, comme si les objectifs des entrepreneurs allaient contribuer automatiquement à la satisfaction des besoins des gens.

Cet Etat partenaire que vous avez évoqué, quelles devraient être ses relations avec le monde de l'économie ?

C'est un Etat qui ne laisse pas à l'écono-

mie le soin de fixer les objectifs et les valeurs auxquels se réfère la société. Il utilise les mécanismes du marché, il incite et coopère avec les agents économiques lorsque cela est utile à la réussite de ses objectifs. Mais c'est à la société, par le biais du débat politique, de choisir ses priorités, ses valeurs, les buts qu'elle veut atteindre, pas aux entreprises.

N'est-ce pas précisément ce que recherchent les partisans de la déréglementation ?

Non. Ils poursuivent uniquement des objectifs productivistes. L'appel à plus de marché vise à privilégier les buts économiques. Les actions de l'Etat ne sont perçues qu'en termes de coûts, de perte d'efficacité; dans leur perspective, il n'est jamais question des gains et des avantages des interventions publiques. Je le répète, les échecs de la politique ne seront pas réparés par un retour pur et simple au marché mais par une réflexion et une action politique. Il faut réaffirmer la primauté du politique. Et face à la revendication à plus de marché, trouver les moyens de renforcer les mécanismes démocratiques, car c'est là que se trouvent les principaux blocages: concentration de pouvoir, absence de transparence, inégalité devant l'information, difficulté à faire prévaloir les préférences majoritaires du fait des coalitions d'intérêts qui réussissent à faire triompher tour à tour leur point de vue même s'il reste minoritaire.

On sait qu'en Suisse les liens sont particulièrement étroits entre économie et politique.

Cette interpénétration est une grave menace pour la démocratie et favorise la prééminence des objectifs purement économiques. Aujourd'hui les dirigeants de l'économie pensent être en position de force pour imposer ouvertement leurs objectifs. Il est particulièrement choquant de voir des chefs d'entreprise, dans le cadre de la campagne référendaire sur l'EEE, menacer de ne plus investir voire de quitter la Suisse, ou l'industrie chimique transférer à l'étranger ses activités dans le domaine biogénétique sous prétexte de réglementations trop contraignantes. C'est le triomphe de la logique économique, il n'y a plus de place pour le débat politique, à savoir sur les normes, les valeurs qu'une société se donne.

(Propos recueillis par Jean-Daniel Delley)

PTT

Express ou espresso ?

(pi) Les temps sont décidément durs pour les PTT. D'un côté, on les somme de s'approcher du marché, de s'ouvrir à la concurrence et de considérer l'utilisateur comme un client; mais de l'autre, on leur tombe dessus dès qu'ils font un pas dans cette direction. Et il n'est pas rare que les mêmes milieux aient des représentants dans chacun des deux camps. Voyez Werner Hübscher, le président de la Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers, qui veut absolument voir disparaître les «coins-clients» installés par les PTT à Genève et à Aarau, où l'on peut venir se renseigner sur les prestations proposées en buvant un café offert par la grande régie. Comme le font nombre de coiffeurs, de garagistes, d'assureurs et d'autres commerçants.

La droite est toujours prête à faire des théories sur la revitalisation et la déréglementation. Mais que l'on passe à l'exercice pratique, et voilà que cette concurrence tant souhaitée devient tout de suite «déloyale» et sa pratique «scandaleuse», pour reprendre les termes de M. Hübscher.

Les cafetiers, pourtant, profitent largement de la réglementation sur les patentes qui limite sérieusement la concurrence dans ce secteur. Et ils doivent bien douter d'eux-mêmes pour craindre de voir leur clientèle les fuir pour aller chaque jour quémander un petit noir à la poste sous prétexte de se renseigner sur les performances d'un appareil téléphonique, sur le taux des obligations de la Confédération ou sur les modalités d'ouverture d'un compte de chèques. ■

Bundespin's

Avis aux collectionneurs: des épinglettes à l'effigie des sept conseillers fédéraux viennent d'être mises sur le marché. Le tirage est limité à 500 exemplaires. Prix de la série: 160 francs. Une collection destinée à prendre rapidement de la valeur si, comme en font état des bruits de couloir persistants, l'équipe actuelle ne passe pas le printemps. Equipe qui va d'ailleurs prochainement fêter son troisième anniversaire: le benjamin, Kaspar Villiger, a été élu le 1^{er} février 1989. ■